Toulouse-N’Djamena : une solidarité durable

Coopération décentralisée - agenda 21 - Toulouse - Ndjamena - Tchad

2008

Depuis plus de dix ans, Toulouse s’est engagée dans une coopération décentralisée avec N’Djamena, capitale du Tchad. Cette coopération s’inscrit dans une politique globale de DD, notamment au travers de l’Agenda 21 local toulousain. Mené en partenariat avec le Ministère des Affaires Etrangères, Médecins du Monde, l’Agence Française de Développement, le projet vise à améliorer le traitement et la valorisation des déchets à Ndjamena.

Fin 2004, un nouveau cap est franchi avec l’adoption d’une Convention de Coopération Décentralisée, définissant cinq axes prioritaires : appui à la gestion municipale ; appui au plan de gestion des déchets urbains ; assainissement des eaux usées ; coopération en matière médicale ; développement culturel et sportif. Les transferts de compétences ont permis d’enregistrer des avancées significatives dans le domaine environnemental et du point de vue économique et social. La nouvelle politique de gestion des déchets a permis la création d’emplois par l’intégration de jeunes de la rue au sein d’unités de valorisation. Les actions de sensibilisation menées auprès de la population et les échanges culturels entre les deux villes ont conféré une dimension supplémentaire à cette coopération.

- Plus d’explications sur le site de la ville de Toulouse
- L’agenda 21 de Toulouse : http://www.agenda21-toulouse.org

Copyright © Site de l’Association Adéquations - http://www.adequations.org/spip.php?article165